



La physiothérapie

Une profession pour une meilleure qualité de vie et une meilleure santé



Les physiothérapeutes fournissent une contribution indispensable en faveur de la santé et de la qualité de vie dans notre société.

Ils·elles rencontrent des personnes dans des situations de vie très variées: suite à un accident, en cas de maladies chroniques, dans le but de préserver la mobilité des personnes âgées, dans le cadre d'une rééducation, de mesures de prévention ou encore d'initiatives de promotion de la santé au travail. L'être humain, ses besoins individuels, ses ressources et ses objectifs sont toujours placés au centre de leurs préoccupations.

Cette mise à jour du profil professionnel des physiothérapeutes de Suisse montre l'impact de notre si riche activité. Ce profil décrit la profession en tant que telle; il met également en lumière les diverses compétences et les différents rôles que les physiothérapeutes jouent au quotidien, dans la pratique clinique, dans la formation, dans la recherche ou dans la gestion de la santé.

La physiothérapie agit! Elle permet aux patient·e·s de regagner en liberté de mouvement, renforce leur sentiment d'efficacité personnelle et améliore durablement leur qualité de vie. La physiothérapie fait partie intégrante d'un système de santé efficace et performant: de nombreuses études montrent qu'elle permet d'éviter des opérations, qu'elle raccourcit la durée des hospitalisations, qu'elle prévient les récidives, ce qui contribue globalement à la réduction des coûts.

À l'avenir, nous espérons que notre profession misera encore davantage sur la collaboration interprofessionnelle et qu'elle

continuera à s'appuyer sur les faits. Les physiothérapeutes devront aussi savoir tirer parti des évolutions numériques et des nouvelles technologies. La formation initiale et continue joue un rôle clé dans ce domaine: elle contribue à ce que la physiothérapie continue à fonctionner au plus haut niveau demain encore, et fasse ainsi une réelle différence.

Nous remercions tous et toutes les spécialistes qui ont contribué à l'élaboration de ce profil professionnel et nous vous souhaitons une bonne lecture. Nous espérons qu'elle vous inspirera!



Cordialement,

Mirjam Stauffer
Présidente
Physioswiss

Osman Bešić
Directeur général
Physioswiss

Préface II

Les physiothérapeutes aiment à nous le rappeler: bouger c'est la santé. Notre système de santé est également en mouvement et évolue sans cesse pour s'adapter aux besoins des patients, aux nouvelles réalités démographiques et sociétales, aux avancées médicales ainsi qu'à l'émergence de nouveaux profils professionnels dans le domaine des soins.

Mais les métiers de la santé bien établis sont eux aussi en constante mutation, à l'image de la physiothérapie dont les racines remontent à l'Antiquité. Aujourd'hui, les physiothérapeutes occupent une place essentielle dans le parcours de soins. Leur champ d'action est vaste: thérapie, réhabilitation, soins palliatifs, mais aussi prévention et promotion de la santé. Ils traitent, conseillent et accompagnent des personnes de tous âges, qu'elles soient confrontées à des troubles aigus, chroniques ou congénitaux, qu'elles se remettent d'une blessure ou d'une intervention chirurgicale. Forts de leur expertise, les physiothérapeutes aident les patients à surmonter leurs limites, à vivre avec le moins de douleurs possible et à conserver leur autonomie. En tant que cheffe du Département fédéral de l'intérieur, j'accorde une attention toute particulière à ce dernier aspect, non seulement dans le cadre de la politique de la santé, mais aussi parce que l'autonomie est intimement liée à la qualité de vie, à l'indépendance et à la dignité humaine. Je me réjouis de constater que les physiothérapeutes jouissent d'une grande confiance au sein de la population – préalable essentiel à tout système de santé robuste.

Pour que tout le monde en Suisse puisse bénéficier de soins médicaux de qualité, à l'avenir aussi, nous avons besoin de modèles innovants et de nouveaux profils professionnels. Par ailleurs, nous devons encore renforcer la collaboration entre les différentes professions médicales. Le développement des soins de base constitue l'une de mes priorités en politique de santé, et je suis déterminée à y parvenir avec l'engagement de tous les acteurs concernés.



© Chancellerie fédérale / Béatrice Devènes

Je remercie chaleureusement l'ensemble des physiothérapeutes qui, jour après jour, prennent soin de notre santé. Cette brochure illustre toute la richesse et la diversité de ce métier passionnant. Je vous souhaite une excellente lecture.

Elisabeth Baume-Schneider
Conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral
de l'intérieur

La profession de physiothérapeute

Votre collègue s'est déchiré un ligament croisé en jouant au football ? Votre voisine se plaint de vertiges et a peur de tomber en marchant ? Votre cousin souffre de maux de dos persistants ? Dans toutes ces situations, la physiothérapie fait partie de la solution. Comme méthode thérapeutique non invasive, elle constitue un complément ou une alternative efficace à différentes opérations et à la prise de médicaments. C'est donc un pilier indispensable et essentiel du système de santé.

De quelles connaissances et compétences les physiothérapeutes disposent-ils·elles ?

Les physiothérapeutes disposent de connaissances approfondies en anatomie, physiologie et pathologie ainsi que de solides compétences pratiques. Ils·elles utilisent des méthodes basées sur les faits pour élaborer et mettre en œuvre des programmes thérapeutiques sur mesure, adaptés à la situation et aux besoins de chaque patient·e. En tant que spécialistes du mouvement, leur expertise couvre le développement moteur, l'activité physique, les fonctions corporelles, la performance physique et la gestion de la douleur.

Que font les physiothérapeutes ?

Les physiothérapeutes examinent, traitent, conseillent et accompagnent des personnes à toutes les étapes de leur vie, en particulier

- en cas de maladie congénitales, aiguës ou chroniques
- après une blessure
- avant et après une intervention chirurgicale
- en cas de gênes ou de handicaps dans la vie quotidienne.

L'objectif est toujours d'atteindre ou de préserver la meilleure qualité de vie possible, en collaboration avec les personnes concernées et leur entourage. Pour y parvenir, les physiothérapeutes soulagent les douleurs et aident les patient·e·s à améliorer ou maintenir leurs capacités fonctionnelles: respiration, équilibration, montée des escaliers, activité professionnelle, pratique sportive, etc.

La promotion de l'autogestion et le renforcement de la responsabilité personnelle constituent des axes centraux du travail des physiothérapeutes. Les patient·e·s sont encouragés à mobiliser leurs propres ressources afin de participer à la vie quotidienne, sans douleurs et avec le maximum d'autonomie et d'indépendance possible.

Les physiothérapeutes travaillent de manière interprofessionnelle. Ils coopèrent avec les médecins et le personnel infirmier ainsi que d'autres spécialistes dans les domaines sociaux, de la santé, de la pédagogie ou du sport.



Où travaillent les physiothérapeutes ?

Le champ d'activité de la physiothérapie est varié: les physiothérapeutes interviennent dans les domaines du traitement, de la rééducation, des soins palliatifs, de la prévention et de la promotion de la santé. Ils interviennent dans diverses spécialités et différents secteurs professionnels, comme l'indique le tableau suivant.

Spécialités

- Gériatrie
- Gynécologie / Urologie
- Médecine interne / Pneumologie / Cardiologie
- Neurologie
- Orthopédie / Traumatologie
- Pédiatrie
- Psychiatrie / Médecine psychosomatique
- Rhumatologie
- Médecine du sport

Exemples de secteurs professionnels

- Hôpitaux de soins aigus
- Cabinets ambulatoires
- Domicile des patient·e·s (traitement à domicile)
- Écoles de pédagogie curative
- Établissements de soins de longue durée et maisons de retraite
- Cliniques psychiatriques
- Cliniques de rééducation
- Foyers

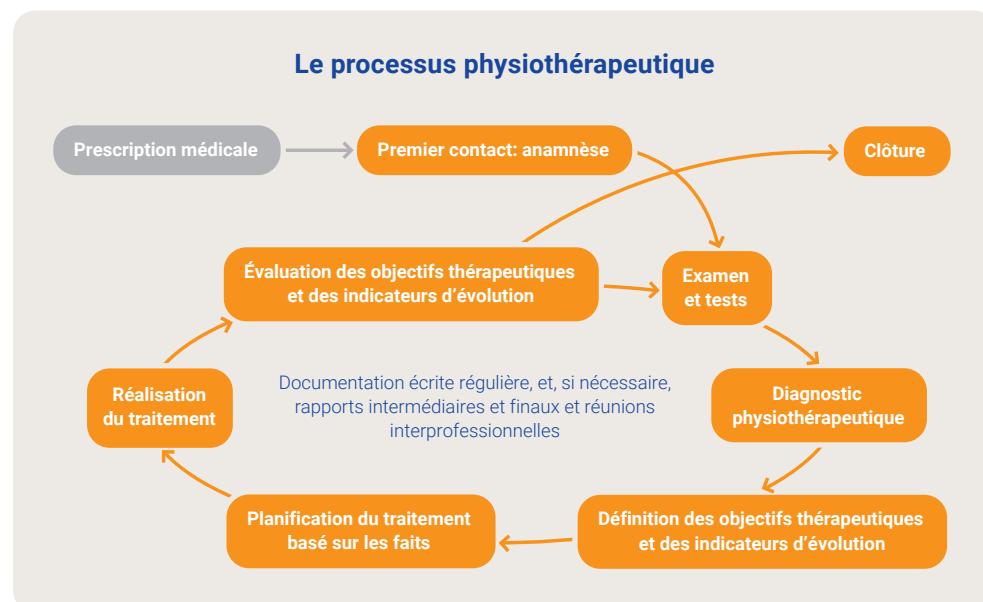
Déroulement d'un traitement

Dans le cadre du processus physiothérapeutique, les patient·e·s sont accompagnés pas à pas grâce à une approche clairement structurée, de la première rencontre jusqu'à la fin du traitement.

Pour établir un diagnostic, les physiothérapeutes collectent, relient et interprètent les informations issues de l'anamnèse, de l'examen et de tests spécifiques. Sur cette base, ils planifient l'intervention avec les patient·e·s en tenant toujours compte des considéra-

tions éthiques, et l'ajustent si nécessaire. Ce processus, également appelé « raisonnement clinique » (clinical reasoning), est dynamique et continu. Il intègre en permanence les changements et s'adapte continuellement à l'état de santé du patient ou de la patiente, à sa situation de vie ainsi qu'aux données scientifiques disponibles.

Le schéma suivant illustre les différentes étapes de ce processus physiothérapeutique.



Plus d'informations



Formation, perfectionnement et formation continue

Une carrière de physiothérapeute commence par une formation solide. Le **Bachelor of Science (BSc)** en physiothérapie constitue la base pour débuter dans la profession. En Suisse, cette formation est proposée dans les Hautes écoles spécialisées reconnues par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). D'une durée de six semestres, elle est sanctionnée par l'obtention de 180 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Théorie et pratique y sont étroitement liées : à la Haute école spécialisée, les étudiant·e·s acquièrent des connaissances pointues et des compétences pratiques



dans tous les domaines cliniques, qu'ils·elles approfondissent et mettent en pratique lors de nombreux stages au contact direct des patient·e·s. Ces stages, qui se déroulent sous la supervision de professionnel·le·s, les préparent de manière ciblée à la réalité du métier.

Un accent particulier est également mis sur la collaboration interprofessionnelle: dans le cadre de modules communs, les étudiant·e·s en physiothérapie travaillent avec des ergothérapeutes, des infirmier·ère·s, des sages-femmes ou des médecins. Ils apprennent ainsi très tôt à mettre leur expertise au service d'une équipe de professionnel·le·s de la santé.

Les programmes de formation des Hautes écoles spécialisées se basent sur les compétences générales, sociales, personnelles et professionnelles des physiothérapeutes, approuvées par la Confédération conformément à la Loi sur les professions de la santé (LPSan) et à l'Ordonnance relative aux compétences LPSan (OCPSan).



La physiothérapie est une profession en constante évolution – tout comme les parcours professionnels qui s'offrent aux personnes qui la pratiquent. Après l'obtention du Bachelor of Science en physiothérapie, de nombreuses options permettent d'approfondir ses connaissances, de se spécialiser et d'assumer de nouvelles responsabilités.

Le **Master of Science (MSc)** en physiothérapie est un cursus avancé qui offre une possibilité de spécialisation clinique et une orientation scientifique. En Suisse, ce master est proposé dans les Hautes écoles spécialisées, chacune avec sa propre spécialité. Le programme comprend 90 crédits ECTS et peut être effectué en parallèle à une activité professionnelle. Les physiothérapeutes qui réalisent un MSc en physiothérapie élargissent leurs compétences scientifiques et cliniques tout en contribuant de manière significative au développement de la profession.

Le **doctorat (PhD)** offre aux physiothérapeutes la possibilité de participer activement au développement de leur profession : grâce à leurs recherches indépendantes, ils acquièrent de nouvelles connaissances, contribuent à consolider les bases scientifiques

de la physiothérapie et à la faire évoluer. Les titulaires d'un MSc en physiothérapie peuvent intégrer un **programme de doctorat** dans différentes universités, en Suisse ou à l'étranger.

En outre, la **formation continue et le perfectionnement** offrent un large éventail de possibilités, des cours spécialisés axés sur la pratique aux programmes universitaires structurés tels que le Certificate of Advanced Studies (CAS), le Diploma of Advanced Studies (DAS) ou le Master of Advanced Studies (MAS). Les physiothérapeutes peuvent ainsi se spécialiser de manière ciblée et enrichir en permanence leur expertise.

La physiothérapie ouvre ainsi à des domaines d'activité professionnelle passionnantes, mais aussi de à multiples voies pour l'apprentissage tout au long de la vie et le développement personnel – de la pratique à la recherche, en passant par la politique de santé.



Plus d'informations



La physiothérapie en Suisse

Physioswiss

Physioswiss est l'organisation professionnelle des physiothérapeutes reconnus en Suisse. Forte de plus de 12 000 membres, elle fait partie des plus grandes associations professionnelles du secteur de la santé du pays. L'association défend les intérêts de ses membres, tant au sein du système de santé qu'au niveau politique; elle agit comme partenaire dans les négociations tarifaires afin de garantir des conditions-cadres optimales à la physiothérapie en Suisse. En collaboration

avec les associations cantonales ou régionales et les sociétés spécialisées, Physioswiss forme un réseau actif qui s'engage en faveur du développement de la profession sur la base de connaissances techniques et scientifiques solides.



Plus d'informations

Intégration dans le système de santé

La physiothérapie est clairement réglementée et légalement ancrée dans le système de santé suisse.

Les physiothérapeutes sont des prestataires reconnus par l'Assurance obligatoire des soins. Leurs prestations doivent répondre aux critères d'efficacité, d'adéquation et d'économie. Selon la situation, d'autres bases légales peuvent également s'appliquer, telles que la Loi sur l'assurance-accidents (LAA), la Loi sur l'assurance-invalidité (LAI) ou la Loi sur l'assurance militaire (LAM).

Accès à la physiothérapie

Pour que les prestations soient prises en charge par les assurances, une prescription médicale est nécessaire. Celle-ci indique le diagnostic médical, les diagnostics secon-

daires, les précautions éventuelles ainsi que les objectifs du traitement. La mise en œuvre concrète de l'intervention relève toutefois de la responsabilité des physiothérapeutes. Dans de nombreux cantons, il est également possible de bénéficier de physiothérapie sans prescription médicale (accès direct): les patient·e·s peuvent alors consulter directement un·e physiothérapeute, sans passer par un·e médecin. Dans ce cas, les prestations ne sont toutefois pas couvertes par les assurances maladie obligatoires.

Registre national des professions de santé (NAREG)

Tou·te·s les physiothérapeutes reconnus en Suisse sont inscrits au Registre national des professions de la santé (NAREG). Ce registre est accessible au public et permet de rechercher des professionnel·le·s de santé reconnus.





Physioswiss
Dammweg 3 | 3013 Berne
Tél. +41 58 255 36 00 | info@physioswiss.ch | www.physioswiss.ch